

Le président de Nîmes Université

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Vu le règlement intérieur provisoire de l'université de Nîmes adopté par le conseil d'administration provisoire de l'EPE le 24 septembre 2024 ;

Vu l'arrêté n°2024-105 de proclamation des résultats des élections du conseil d'administration, du conseil de la recherche, du conseil de la formation et des conseils de faculté de l'établissement public expérimental Nîmes université par vote électronique ;

Vu l'arrêté n°2025-105 de proclamation des résultats des élections partielles du conseil de la recherche, du conseil de la formation et des conseils de faculté de Nîmes université ;

Vu la composition du conseil d'administration, de la formation et des conseils de faculté ;

Vu l'arrêté n°2025-129 portant organisation des élections partielles du conseil d'administration, du conseil de la formation et des conseils de faculté de Nîmes université pour le scrutin du 21 octobre 2025.

ARRETE**Article 1 : FACULTE LLH**

Pour les élections des représentants au sein des conseils de faculté prévues le 21 octobre 2025, les personnels BIATSS éligibles affiliés à la faculté de lettres, langues et histoire (LLH) sont les suivants :

- Léa LEFEVRE ;
- Anaïs JUMILLY ;
- Pierre NOUGAREDE ;

Article 2 : FACULTE PSYCHOLOGIE ET STAPS

Pour les élections des représentants au sein des conseils de faculté prévues le 21 octobre 2025, les personnels BIATSS éligibles affiliés à la faculté de PSYCHOLOGIE ET STAPS sont les suivants :

- Solenn GRENEAU ;
- Anaïs JUMILLY ;
- Pierre NOUGAREDE ;

Article 3 : FACULTE DESIGN

Pour les élections des représentants au sein des conseils de faculté prévues le 21 octobre 2025, le personnel BIATSS éligible affilié à la faculté de DESIGN est :

- Myriam EL KALLOUCHI ;

Article 4

Le Directrice Générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Il sera affiché au siège de l'université à Vauban ainsi que sur le site internet et sur le site intranet de Nîmes Université.

Le président de Nîmes Université
Benoît ROIG